C'EST MAINTENANT !



VOTEZ

CGTPJJ

ÉLECTIONS PRO 2026

CENTRE EST

VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ
Protection Judiciaire de la Jeunesse

PROFESSION DE FOI

CGTPJJ

UNE VOIX POUR TOUS LES PERSONNELS, UNE FORCE POUR AGIR.

Nous connaissons la réalité des services : **les postes vacants, la charge de travail, les salaires qui ne suivent plus, la pénibilité trop peu reconnue.** Nos militants travaillent dans les services et vont à la rencontre des agents, dans les unités, pour écouter ce qu'ils vivent et construire avec eux nos revendications. Nous connaissons leur attachement à leurs métiers et à la mission éducative de la PJJ. **C'est de cette réalité de terrain que part notre engagement.**

Durant ce mandat, **nous avons défendu les agents sur le terrain, dans les instances et auprès de l'administration.** Les salaires et les conditions de travail sont au cœur de nos combats. **Nous avons dénoncé le décrochage indiciaire et indemnitaire de la PJJ, fait avancer le dossier de la NBI, imposé le débat sur la reconnaissance de la pénibilité et combattu les réformes qui menacent le sens de nos missions.**

Défendre les personnels, c'est aussi **faire respecter leurs droits.** La CGT-PJJ connaît les textes, accompagne les collègues dans leurs recours et **n'hésite pas à saisir le tribunal administratif lorsque c'est nécessaire.** Nous voulons que chacun puisse comprendre et faire valoir ses droits : **nos Documents pour les nulos** sont justement conçus pour rendre accessibles des règles souvent complexes.

Nous ne prétendons pas avoir tout obtenu. Mais **nous rendons compte de ce que nous faisons, des avancées comme des difficultés.** Nos cahiers revendicatifs et nos comptes rendus d'audience sont accessibles à toutes et tous sur notre site internet. **Cette transparence fait partie de notre façon de militer.**

La CGT-PJJ défend tous les corps et tous les métiers. Aucune profession ne doit être oubliée. Du 3 au 10 décembre 2026, voter CGT-PJJ, c'est renforcer un syndicat de terrain, fidèle à ses valeurs, solide dans la défense des droits et déterminé à poursuivre le combat pour les personnels et le service public. Ensemble, faisons entendre notre voix. Votons CGT-PJJ.



Le CSA interrégional

LÀ OÙ SE DISCUTENT LES DÉCISIONS QUI TOUCHENT NOS SERVICES.

Une unité qui ferme ou se réorganise, des postes qui manquent, des missions qui changent : **ces décisions ont des conséquences directes sur notre travail.** Le CSA interrégional est l'une des instances où l'administration doit présenter ses projets, entendre les représentants des personnels et répondre à leurs arguments.

On y examine **le budget, l'évolution des emplois et des métiers, la formation et les orientations en matière de politique publique.** Sa formation spécialisée permet aussi de porter les questions de santé et de sécurité : **surcharge de travail, risques psychosociaux, travail de nuit, accidents de service ou prévention insuffisante.**

Ce vote compte à trois niveaux : il détermine la représentation au CSA interrégional, mais ses résultats comptent aussi pour **les CSA territoriaux et le CSA national de la PJJ.**

Voter au CSA interrégional, c'est choisir qui portera votre voix face à la direction. La CGT- PJJ y apporte la réalité du terrain, vérifie les données, **conteste les choix qui dégradent les conditions de travail et porte des revendications.** Une instance ne décide pas à la place de l'administration. Mais avec des représentants déterminés, **elle peut obliger celle-ci à expliquer ses choix, à mesurer leurs conséquences et à entendre les revendications des personnels.**



Bilan régional

POUR UNE CGT PJJ CENTRE-EST TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS !

La CGT PJJ Centre-Est est engagée à vos côtés pour défendre vos droits, vos conditions de travail, le sens de nos missions et les valeurs du service public.

UN MANDAT AU SERVICE DES PERSONNELS

Ces quatre dernières années, nous avons privilégié un syndicalisme de terrain, au plus près des agents et des services. À travers les heures d'information syndicale et nos déplacements sur les unités, nous avons recueilli vos préoccupations et porté vos revendications auprès de nos directions territoriales et notre direction interrégionale. Nous avons accompagné de nombreux collègues dans leurs démarches et recours, notamment concernant la **NBI**, les **CREP**, les situations de **harcèlement** ou encore les dossiers examinés en **conseil médical**. Dans ces moments parfois difficiles, notre rôle est d'informer, conseiller, défendre et ne jamais laisser un agent seul face à l'administration. Nous avons également porté la voix des personnels dans les différentes instances de dialogue social (**CSA** et **F3SCT**) afin de défendre les droits des agents, leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail. Être disponibles, à l'écoute et proches du terrain reste au cœur de notre engagement syndical.

POURSUIVRE ET RENFORCER NOTRE ACTION

Pour les quatre années à venir, la **CGT PJJ Centre-Est** poursuivra son action dans les instances tout en renforçant les échanges avec les équipes. Défendre les personnels, c'est aussi défendre le sens de nos missions, le service public et les jeunes que nous accompagnons. Nous continuerons à construire les revendications avec les agents et à intervenir sur les enjeux professionnels et sociétaux qui traversent la PJJ.

DONNER À LA CGT LES MOYENS D'AGIR

Voter, c'est donner du poids à vos représentants. C'est permettre à la CGT PJJ Centre-Est de défendre vos droits avec davantage de force face à l'administration. Voter CGT, c'est aussi choisir un syndicalisme collectif, solidaire, combatif et ancré dans le terrain, capable de s'appuyer sur l'ensemble des structures et militants de la CGT. Pour les quatre années à venir, nous voulons amplifier cet engagement avec vous, dans les services comme dans les instances. **Pour défendre nos droits. Pour faire vivre nos missions. Pour améliorer nos conditions de travail. Pour une PJJ à la hauteur des enjeux de la jeunesse et du service public. Votez CGT PJJ Centre-Est.**

NOS REVENDICATIONS !

1. **Des effectifs et des moyens à la hauteur des missions :** créer les postes nécessaires, remplacer les absences et garantir des locaux adaptés.
2. **Une véritable revalorisation des salaires et de certaines indemnités :** augmenter les grilles indiciaires et convertir l'IFSE en points d'indice pour qu'elles comptent aussi pour la retraite. Revaloriser les astreintes/primes de nuit/dimanches/jours fériés/et des séjours et camps.
3. **Des primes justes et garanties :** remplacer le CIA par un treizième mois et attribuer la NBI et le CTI à tous les agents qui y ont droit.
4. **Des conditions de travail qui protègent les personnels :** faire respecter le droit, prévenir les risques psychosociaux et reconnaître la pénibilité.
5. **Le temps et les moyens d'une véritable action éducative :** défendre la spécificité des missions de la PJJ et une formation de qualité pour tous les métiers.
6. **Des emplois stables et des carrières reconnues :** défendre le statut de fonctionnaire et obtenir un plan de titularisation des agents contractuels.
7. **Des décisions de carrière transparentes :** rendre aux représentants du personnel leur place en CAP pour les mobilités et les avancements, et permettre un contrôle réel des mutations prononcées dans l'intérêt du service.
8. **Un service public préservé :** refuser la privatisation et la marchandisation de la prise en charge des jeunes.
9. **Une administration transparente :** publier tous les postes, appliquer des règles équitables, répondre aux alertes du terrain et donner des suites concrètes au dialogue social.
10. **Donner aux encadrants le temps et les moyens de soutenir leurs équipes,** plutôt que de réduire leur mission aux seuls suivis d'objectifs chiffrés.

Pour tout savoir

- Docs pour les nulos
- Livrets revendicatifs...
- Tracts et actions au quotidien....

www.cgtpjj.fr

LISTE DES CANDIDATURES



ÉLECTIONS PRO 2026			
1	M LENOUVEL Willy	UEMO Albertville (73)	Éducateur
2	Mme GAGNEAU Ludivine	UEHDR Roanne (42)	Éducatrice
3	Mme CHANAL Margaux	UJPE Corenc (38)	Éducatrice
4	Mme LETTER Mélanie	UEAJ Villeurbanne (69)	Éducatrice
5	M FLORIN Alexandre	SEEPM de Meyzieu (69)	Éducateur
6	Mme ROY Céline	UEMO Lyon Vaise (69)	Éducatrice
7	Mme VEGLIA Roxane	UEMO Saint-Etienne (42)	Éducatrice
8	M DUBOST Sylvain	UEAJ Villeurbanne (69)	Professeur Technique
9	Mme GUIR Sarah	UEMO Echirolles (38)	Éducatrice
10	Mme N'GUYEN Emilie	UEMO Lyon Croix Rousse (69)	Éducatrice
11	M DA COSTA Mario	UEMO Lyon Croix Rousse (69)	Éducateur
12	Mme TERRA Fabienne	UJPE Saint-Etienne (42)	Psychologue
13	Mme VINCENT Christine	UEAJ Villeurbanne (69)	Éducatrice
14	M AMOUCHE Hafid	UJPE Bourg-en-bresse (01)	Éducateur
15	Mme HAMDI Lila	UEAJ Vénissieux (69)	Éducatrice
16	M PASTRE Frédéric	UEMO Croix Rousse (69)	Adjoint Admi
17	Mme LE SAUDER BENALI Djamila	UJPE Saint-Etienne (42)	Adjointe Admi
18	Mme PENSEC Astride	SEEPM Meyzieu (69)	Éducatrice
19	M BARDINET HAFIZ Julien	UEMO Montluçon (03)	Éducateur
20	Mme SIVELLE Rejane	UEMO Oyonnax (01)	Éducatrice

VOTEZ DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGTPJJJustice